

## Dossier d'inscription NCR 2025

Date des permanences pour les inscriptions : à la Maison des Associations à Rumilly

- Anciens adhérents : Mercredi 2 avril 2025 de 18h30 à 20h00  
Vendredi 4 avril 2025 de 18h30 à 20h00
- Nouveaux adhérents : Vendredi 11 avril 2025 de 18h30 à 20h00

Si impossibilité d'être présent, le dossier peut-être renvoyer dans les 7 jours suivant la permanence avec un surcote de 20€ dans le prix d'adhésion.

**ATTENTION : SEUL UN DOSSIER COMPLET VALIDERA VOTRE INSCRIPTION !!!**  
SI LE DOSSIER EST INCOMPLET LE NAGEUR SE VERRA REFUSER L'ACCÈS AU BASSIN  
(Formalité d'assurances et de sécurité pour le club)

### Liste des documents à fournir :

- Règlement et fonctionnement NCR signé
- La fiche de renseignement du NCR remplie
- L'autorisation parentale du NCR remplie et signée
- Participation à la vie du club signée
- Formulaire Licence FFN Mineur 2024-2025 remplie et signée
- Le questionnaire de santé QS Sport mineurs de la FFN, si une case "OUI" fournir un certificat médical, si toute les cases "NON" cocher la case dans le formulaire licence FFN
- Copie de la carte d'identité du nageur
- Une photo d'identité
- Le chèque d'adhésion au NCR. (Possibilité de payer en 2 fois)
- Le chèque de caution de 80€ pour les 3 ou 4 compétitions obligatoires. (Sauf Avenirs, Loisirs et Adulte)

REGLEMENT DE LA COTISATION par chèque à l'ordre du NAUTIC CLUB RUMILLIEN

Le Président, P. THOMAS

## Renseignements

### Liste des Catégories et tarif :

Un bonnet ainsi qu'un tee-shirt est offert par le Nautic Club à chaque adhérent.  
Le maillot de bain du club est **obligatoire** pour toute personne s'inscrivant en compétition.  
Attention : Depuis cette année, il n'est plus compris dans le prix d'adhésion !

**CHOIX N° 1** : Catégorie FFN Avenirs - 11 ans et - (2014 et après)  
125€ - Participation au Challenge Cottin du dimanche 29 juin

**CHOIX N° 2** : Catégorie FFN Benjamins - 12 et 13 ans (2012 et 2013)  
140€ - Participation à 3 compétitions obligatoires

**CHOIX N° 3** : Catégorie FFN Juniors Compétition - 14 à 18 ans (2011 à 2007)  
140€ - Participation à 4 compétitions obligatoires

**CHOIX N° 4** : Catégorie FFN Sénior Compétition - 18 ans et + (2006 et avant)  
140€ - Participation à 3 compétitions obligatoires

**CHOIX N° 5** : Juniors Loisirs - 14 à 20 ans (2010 à 2004) - Sous condition d'un minimum de 12 inscriptions  
140 € - Pas de compétition

**CHOIX N° 6** : Adultes Loisirs  
125 € - Pas de compétition

### Achat complémentaire :

- Maillots de bain du club en supplément : 40€.
- Serviette du club : 25 €

### Avantage famille :

- 10€ pour le 2ème enfant, puis - 20€ pour le 3ème et les suivant sur le prix de la licence.

### Pass Régions :

Pour les personnes n'ayant pas bénéficié de la réduction sur une précédente licence sportive  
Fournir une photocopie de la carte lisible, un chèque de 30€ et un chèque du montant de la cotisation moins 30€ (Ex. pour un enfant : 1 chèque de 30€ + 1 chèque de 130 €).  
Si besoin d'une aide financière, renseignez-vous auprès du CCAS de votre commune.

Chaque adhérent du Nautic Club Rumillien, sur présentation de sa carte du club, a la possibilité d'acheter une carte d'entrées permanentes au centre nautique de Rumilly à tarif réduit (s'adresser à la caisse de la piscine).

Pour tous renseignements complémentaires : [secretariat.ncr@gmail.com](mailto:secretariat.ncr@gmail.com)

## Règlement de fonctionnement

1. Le NCR est un club sportif dont la vocation est le développement et l'encouragement de la pratique de la natation de ses membres par la compétition.
2. Une carte d'adhérent sera fournie aux nageurs en début de saison. Chaque nageur devra la présenter à l'entrée de la piscine lors des entraînements (valable uniquement **15 minutes avant le cours**).
3. Les entraînements ont lieu aux jours et heures prévus selon les plannings. (Voir tableau d'affichage ou sur le site du club [www.nautic-club-rumillien.com](http://www.nautic-club-rumillien.com)).  
**Les parents doivent vérifier la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant.**  
**En cas d'absence de l'entraîneur, les enfants restent seuls et sont donc sous la responsabilité de leurs parents.**
4. Pour des raisons de sécurité, aucun cours ne sera donné sans un minimum de deux enfants présents.
5. L'utilisation des vestiaires collectifs est obligatoire (garçons et filles). (À droite en rentrant pour les garçons et à gauche pour les filles à l'intérieur de la piscine).  
Les nageurs doivent être attentifs à leur matériel. La responsabilité du club ne saurait être engagée en cas de perte ou de vol.
6. La douche est **obligatoire** avant l'entraînement.
7. **Les nageurs devront être présents au bord du bassin (et non dans l'eau) 10 min avant l'heure de l'entraînement.**  
Ils feront valider leur présence par l'entraîneur et prendront les consignes.
8. Le bonnet est **obligatoire** pour tous pendant l'entraînement et lors des compétitions (celui du club).
9. Au début de chaque entraînement, les nageurs doivent installer le matériel (Lignes d'eau, drapeaux, planches etc.).  
À la fin des entraînements, les nageurs doivent ranger le matériel et ensuite quitter les bassins après autorisation de l'entraîneur.
10. La présence de votre enfant aux entraînements sera validée au bord du bassin par l'entraîneur. Tout nageur non inscrit sera considéré comme absent de l'entraînement. Les parents pourront, s'ils le souhaitent, consulter l'état de présence auprès de l'entraîneur.
11. L'entraîneur principale du groupe pourra être assisté par un deuxième entraîneur ou un assistant club.
12. Le règlement intérieur du club rappelle à tous à l'entraînement et lors des compétitions de :
  - Respecter les lieux qui nous accueillent : piscine, abords, vestiaires (propreté, bruit ...).
  - Respecter le personnel de ces lieux, les entraîneurs et les officiels etc.
  - Encourager les autres nageurs dans un esprit de camaraderie pour une saine ambiance.
13. L'assiduité aux entraînements des nageurs pour leur propre progression et celle du groupe s'impose aux adhérents.
14. Les entraînements des groupes enfants et adolescents sont strictement interdits aux nageurs adultes (sénior de + 20 ans hors demande auprès du comité et vétérans et vice-versa).

## Règlement de fonctionnement

15. Les groupes de nageurs aux entrainements seront constitué par les entraineurs du club en début de saison en fonction de l'âge et du niveau de chacun.

Une fois ces groupes définis, il ne pourra pas être possible de changer en fonction des humeurs, des envies etc. de chacun, pour ne pas perturber, déséquilibrer les autres groupes en cours de saison.

Attention à ne pas confondre, les groupes clubs pour les entrainements avec ceux des catégories FFN (Avenirs, Jeunes, Juniors et Séniors) pour les compétitions.

16. Le comité du Nautic Club Rumillien impose à chaque nageur leur participation au challenge Cottin organisée par NC Rumilly, qui a lieu généralement fin juin (voir calendrier) et à 3 ou 4 compétitions minimum au total dans la saison selon la catégorie.

Seuls les enfants de la catégorie FFN « AVENIRS » et les « JUNIORS LOISIRS » seront exemptés des compétitions obligatoires.

17. En cas de blessure, maladie de plus de 7 jours, le nageur devra fournir dans les 3 jours une attestation médicale de la non pratique de la natation au secrétariat pour que celle-ci soit prise en compte par le club.

En cas de reprise anticipé, le nageur devra fournir le jour même une attestation médicale au club l'autorisant à reprendre avant la fin de son arrêt.

18. Les parents doivent s'organiser judicieusement entre eux pour les déplacements et le co-voiturage, autant à l'aller qu'au retour. **Les déplacements restent à leur charge.**

Ils doivent aider à l'installation et au démontage de la tente du club (si présente) et s'assurent en partant que le lieu est laissé propre.

19. Utilisateurs du Minibus : Le tarif est de 5€ par personne.

**L'inscription et le règlement doivent être fait OBLIGATOIREMENT le vendredi précédent le déplacement lors de l'entraînement.**

Le nombre minimum de nageurs sera au moins de quatre pour engager le minibus pour un déplacement. Son utilisation est soumise à des règles à respecter sous peine de s'en voir interdire l'accès. Un règlement de fonctionnement spécifique vous sera envoyé en cas d'inscription.

20. La vie d'un club dépend du dynamisme des bénévoles. Lorsque vous inscrivez votre enfant au NCR, vous vous engagez à participer à la vie du club et non pas uniquement à consommer l'activité. Vous vous engagez donc à nous aider, soit par l'apport de lots pour notre tombola annuelle, soit lors la journée du Challenge Cottin. D'avance merci.

### PARENTS - NAGEURS :

Penser à consulter le tableau des compétitions pour la saison en cours dans le hall d'entrée de la piscine ou sur le site du club [www.nautic-club-rumillien.com](http://www.nautic-club-rumillien.com) où peuvent être affichées diverses informations.

Fait à....., le.....

Signature du/des parent(s),  
Précédée de la mention « Lu et Approuvé »

Signature de l'intéressé(e),  
Précédée de la mention « Lu et Approuvé »

**FICHE DE RENSEIGNEMENT**

Nom du nageur : .....

Prénom : .....

Nom du responsable légal (si mineur) : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Mail : merci d'écrire lisiblement .....

Nom/N° Carte M'RA : Fournir Photocopie .....

Téléphone :

Du nageur : ..... Portable : .....

Du Père : ..... Portable : .....

De la mère : ..... Portable : .....

Autorisation photo :  Oui  Non

J'autorise le NCR à être pris en photo et/ou filmé pour diffusion sur le site internet du Club ainsi que sur tout autre support.

Renseignements médicaux :

- Asthme :  oui  non
- Allergie :  oui  non
- Cause et traitement : .....

.....  
.....  
.....

	Montant :
Choix N° .....	.....
Maillot de bain (40€) – Taille .....	.....
Tee-Shirt (Offert) – Taille .....	.....
<b>Total :</b>	.....

Je désire une facture :  OUI  NON

## Autorisations parentales

Je soussigné(e), Madame, Monsieur .....

Autorise mon fils / ma fille .....

À pratiquer la Natation au sein du Nautic Club Rumillien ainsi que toutes ses activités.

J'ai pris connaissance du règlement et j'en accepte toutes les clauses.

En cas de blessures ou d'accidents, j'autorise les responsables du Nautic Club Rumillien à faire soigner mon enfant, par un médecin ou le conduire à l'hôpital si besoin est.

**AUTORISATION PHOTO/FILM** : OUI  NON

J'autorise mon enfant à être pris en photo et/ou filmé pour diffusion sur le site internet du club ainsi que sur tout autre support.

**AUTORISATION DE TRANSPORT en MINIBUS** :

Je soussigné(e), Madame, Monsieur .....

Autorise le transport de mon fils / ma fille ..... en Minibus.

A..... Le.....

Signature des parents :